



**HAL**  
open science

## Montpellier, nouvelle donne à gauche ?

Julien Audemard, François Buton, David Gouard

► **To cite this version:**

Julien Audemard, François Buton, David Gouard. Montpellier, nouvelle donne à gauche ?. Métropolitiques, 2017, Dossier : Présidentielle 2017. Les votes des grandes villes au microscope. hal-03191810

**HAL Id: hal-03191810**

**<https://hal.science/hal-03191810v1>**

Submitted on 7 Apr 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License



## **Montpellier, nouvelle donne à gauche ?**

**Julien Audemard, François Buton et David Gouard**

### **Dossier : Présidentielle 2017. Les votes des grandes villes au microscope**

*Dans une métropole du Sud caractérisée par un fort essor démographique et de récentes recompositions politiques, le premier tour de l'élection présidentielle a notamment été marqué par l'éclatement de l'électorat socialiste. Longtemps emblème du socialisme municipal, Montpellier fait figure aujourd'hui de laboratoire de son délitement.*

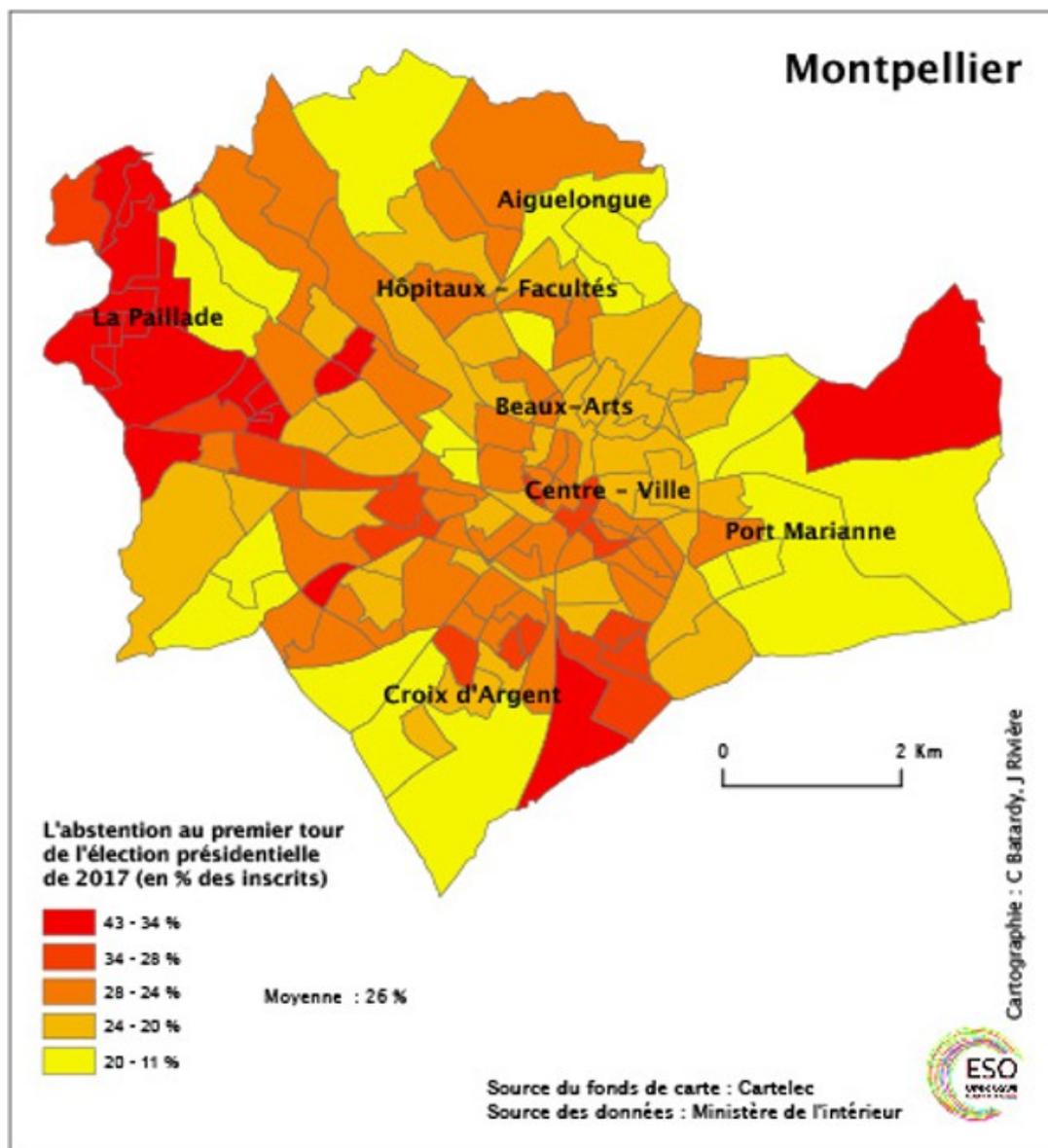
Les résultats des différents candidats à Montpellier sont très comparables à ceux d'autres métropoles françaises telles Grenoble, Toulouse ou, surtout, Lille. Ces résultats diffèrent des résultats nationaux en cela que Jean-Luc Mélenchon y arrive nettement en tête, avec 31,5 % des suffrages exprimés (soit 23,1 % des électeurs inscrits), largement devant Emmanuel Macron (24,7 %, soit 18,2 % des inscrits) – le seul dont le score local colle au résultat national –, et très loin devant François Fillon (15,8 %, soit 11,6 % des inscrits) et Marine Le Pen (13,3 %, soit 9,8 % des inscrits). Benoît Hamon obtient, quant à lui, un score historiquement bas, quoique supérieur au niveau national (8,9 %, soit 6,5 % des inscrits). Dans une ville longtemps détenue par le Parti socialiste après la conquête de la mairie par Georges Frêche en 1977, la droite recule, elle aussi, fortement (Nicolas Sarkozy avait obtenu 21,6 % en 2012) tandis que l'extrême droite demeure relativement marginalisée (13,7 % en 2012), notamment au regard de ses résultats dans le département de l'Hérault, où Marine Le Pen obtient 25,7 % en 2017. L'analyse à l'échelle des bureaux de vote montpelliérains permet de dresser un panorama de ces mutations récentes (annexe 1).

### **Un accroissement des écarts socio-géographiques de participation**

Le premier tour de l'élection à Montpellier connaît une participation légèrement en baisse par rapport à la dernière élection présidentielle (75 % contre 77,6 % en 2012), dans une ville où le nombre d'inscrits sur les listes électorales a augmenté de 8 000 électeurs pour atteindre aujourd'hui presque 150 000 personnes (carte 1). Cet accroissement de la population électorale – équivalent à l'accroissement démographique général de la ville depuis cinq ans – permet de maintenir un volume de votants d'environ 110 000 électeurs. Comme dans d'autres territoires, cette quasi-stabilité de la participation masque, cependant, deux tendances contraires que met en évidence la distribution par bureaux de vote en 2012 et 2017. En effet, si l'on note d'un côté une stabilisation de la participation dans les bureaux dont les électeurs appartiennent plutôt aux populations plus aisées, on observe une tendance inverse à la baisse dans les bureaux dont les électeurs appartiennent plutôt aux milieux populaires (les 10 bureaux les plus populaires de la ville enregistrent une baisse de participation de 6 points entre 2012 et 2017, de 70,4 % de moyenne à 64,1 %). Ce reflux de la mobilisation dans les

milieux populaires doit probablement être mis en lien avec la déception d'une partie de l'électorat qui avait soutenu François Hollande en 2012. Il est également à souligner que les bureaux nouvellement redécoupés, correspondant pour l'essentiel aux nouveaux quartiers de cette ville en expansion, affichent les taux de participation les plus élevés. Malgré une mobilisation classiquement très supérieure à celle des scrutins locaux de 2014 et 2015 (entre 65 000 et 75 000 votants aux premiers tours des élections municipales, départementales et régionales), force est de constater à nouveau un différentiel de participation au détriment des milieux populaires : on observe, par exemple, des corrélations statistiques très fortes de l'abstention avec la présence des sans-diplômes ( $r = 0,74$ )<sup>1</sup>, des ouvriers (0,60) et des chômeurs (0,73).

**Carte 1. L'abstention à l'échelle des bureaux de vote montpelliérains**

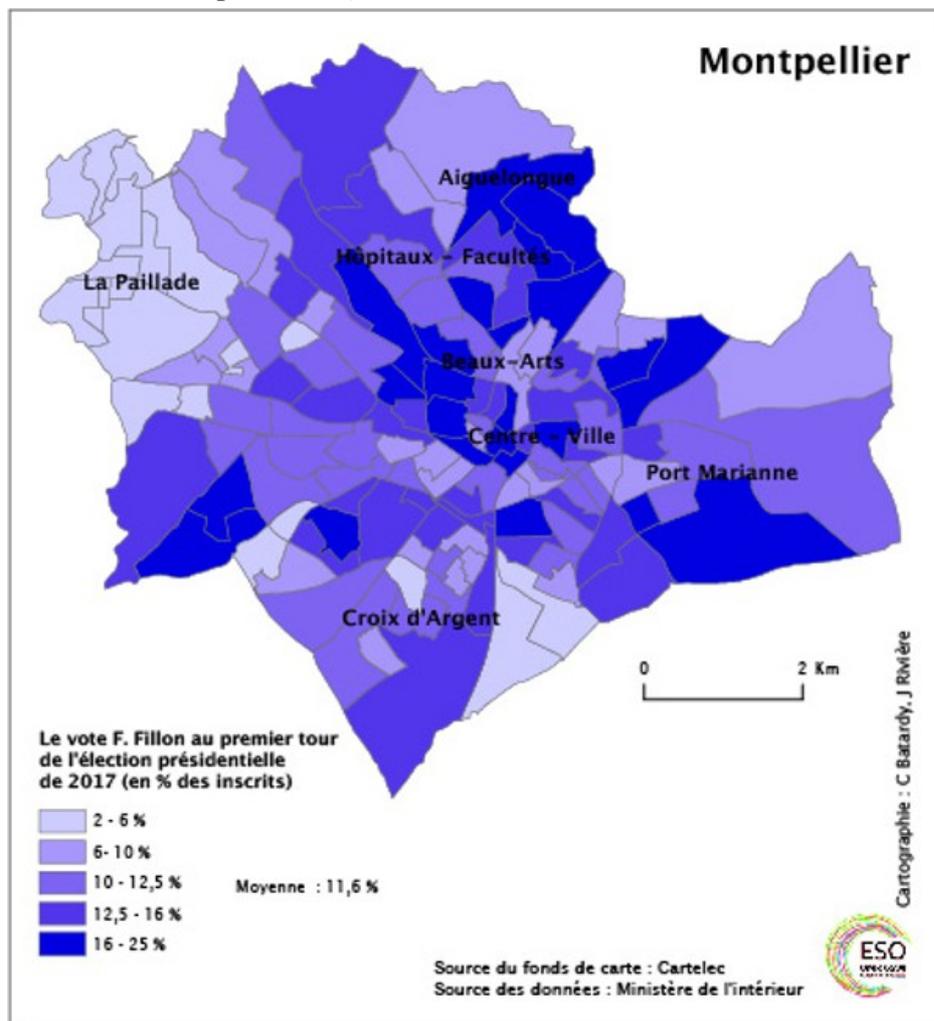


<sup>1</sup> Les valeurs du coefficient de corrélation  $r$  de Pearson varient toujours entre  $-1$  et  $+1$ . La première information est donnée par le signe de la corrélation. Lorsque  $r$  est positif, le niveau d'abstention a tendance à s'élever quand la proportion d'une catégorie dans la population (par exemple, ici les « sans-diplômes ») augmente. À l'inverse, quand  $r$  est négatif, le pourcentage d'abstention diminue quand la part de cette catégorie dans la population augmente. La seconde information est fournie par la valeur du coefficient. Quand cette valeur tend vers  $-1$  ou  $+1$ , cela signifie que la relation statistique entre le choix électoral et la catégorie sociale dont on teste les effets est très intense. Par contre, quand la valeur de  $r$  est proche de 0, on peut en conclure qu'il n'existe pas de relation entre ce choix et cette catégorie sociale. Enfin, on peut tester la significativité de la corrélation afin d'en évaluer la robustesse statistique. Toutes les corrélations figurant en gras dans l'annexe 2 sont significatives avec une marge d'erreur inférieure à 1 % ; c'est sur elles que repose le travail d'interprétation proposé dans cet article.

## Le rétrécissement des zones de force de la droite

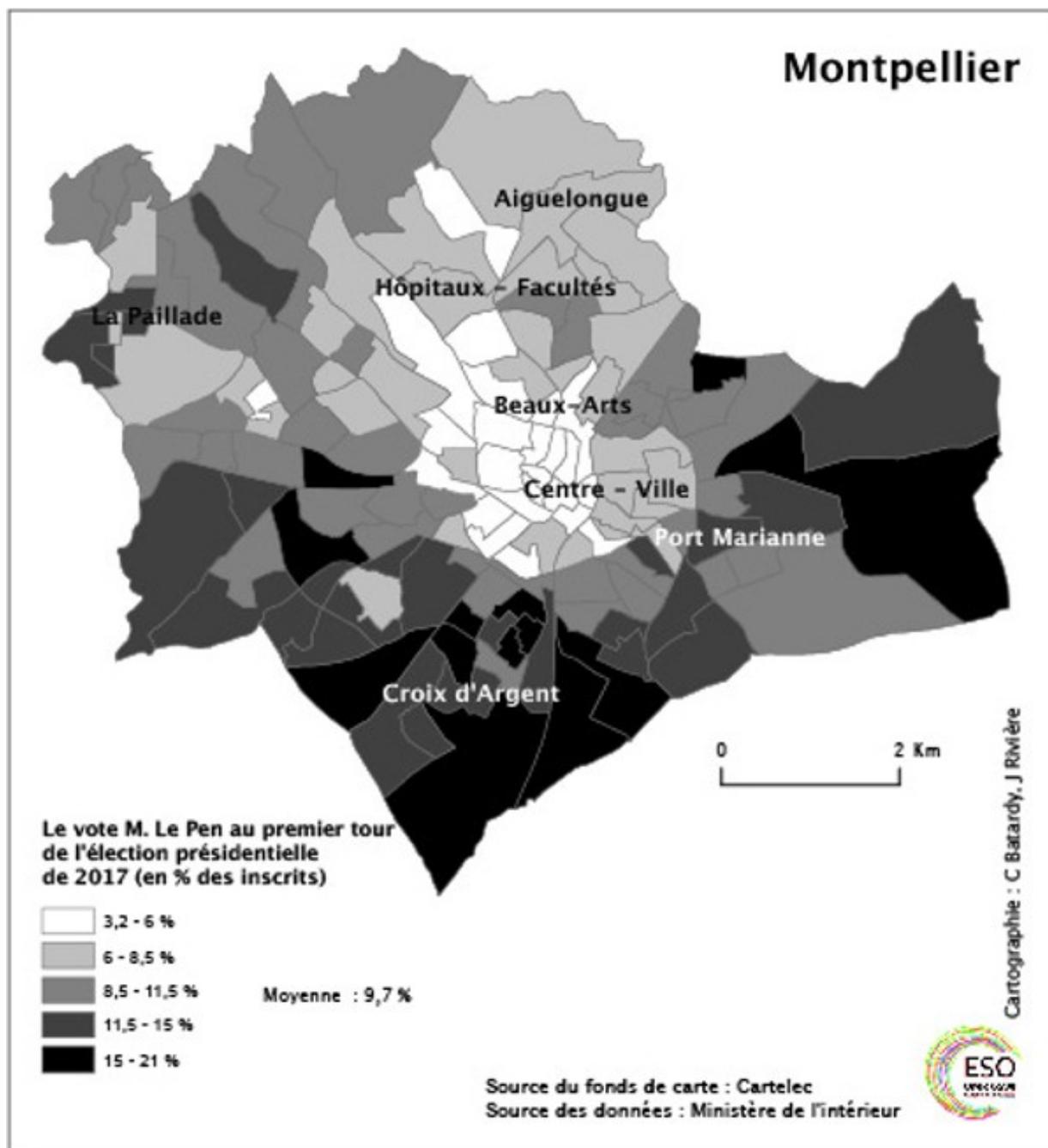
Rapportés au précédent scrutin présidentiel, les résultats de François Fillon et de Marine Le Pen ne sont pas seulement décevants (− 5,8 points et − 0,3 point), ils s’accompagnent aussi d’une homogénéisation et d’un rétrécissement de leur électorat. Le candidat Les Républicains obtient ses meilleurs résultats dans les bureaux les plus bourgeois (carte 2), depuis le centre-ville jusqu’à la première ceinture nord-est de la ville (quartier Aiguelongue), et ses plus mauvais scores dans les bureaux les plus populaires, notamment à l’ouest (quartier de la Paillade) et au sud (quartier Croix d’Argent). Or, le vote en faveur de Nicolas Sarkozy en 2012, et plus encore en 2007, avait davantage pénétré les quartiers des classes moyennes et certains milieux populaires. Cette année, la corrélation entre le vote Fillon et la part de professions intermédiaires tend à diminuer ( $r = 0,59$  en 2012 contre 0,48 en 2017) et la corrélation, initialement absente, entre ce vote et la part d’employés devient très légèrement négative, quoique non significative ( $r = 0,01$  en 2012 contre − 0,15 en 2017). En plus d’être un vote davantage porté par les retraités, le vote Fillon est ainsi fortement corrélé avec le statut d’indépendant ( $r = 0,59$ ) et les cadres et professions intellectuelles supérieures (0,74). Pour la droite en manque de leadership depuis des années à Montpellier, les scrutins intermédiaires annonçaient déjà un recul (seulement 13,7 % au premier tour des dernières élections régionales) et un rétrécissement de sa base électorale. La faiblesse de la droite dans la ville-centre de la métropole tient à la fois à la politique clientéliste menée par Frêche et ses successeurs – mais aussi les majorités socialistes au département et à la région –, et à une composition sociale, si on la compare aux autres métropoles françaises, marquée par une forte proportion d’agents des administrations publiques, un niveau de vie relativement modeste et une moindre proportion des classes supérieures et des retraités (Sawicki 2017).

Carte 2. Le vote pour François Fillon à l’échelle des bureaux de vote montpellierains



Les résultats obtenus par Marine Le Pen sont, quant à eux, plus concentrés territorialement qu'il y a cinq ans (carte 3). Ses meilleurs résultats se retrouvent dans les bureaux les plus populaires et auprès de la petite classe moyenne du sud de la ville. Son score est clairement corrélé avec la proportion de logements HLM ( $r = 0,48$ ) et, plus encore, avec la part d'employés (0,75). Cette évolution était déjà à l'œuvre lors des premiers tours des élections municipales de 2014 et régionales de 2015. Son électorat semble ainsi s'être stabilisé, comme fidélisé, mais sans progresser. Ses résultats restent, d'ailleurs, structurellement très bas dans le centre-ville, là où se concentrent les populations les plus jeunes et les plus instruites. On en veut pour preuve que la corrélation entre le vote FN et la part de résidents ayant un diplôme de niveau bac + 3 est négative ( $r = - 0,64$ ).

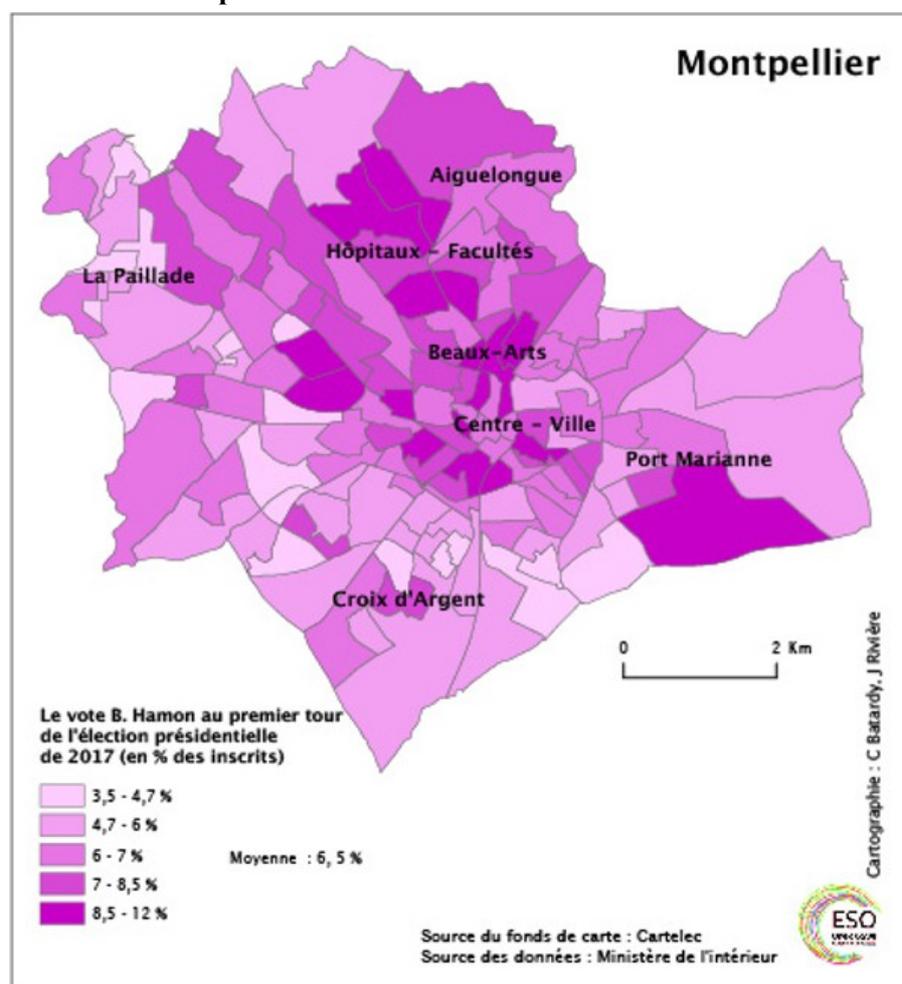
**Carte 3. Le vote pour Marine Le Pen à l'échelle des bureaux de vote montpelliérains**



## Effondrement du PS et recompositions électorales à gauche

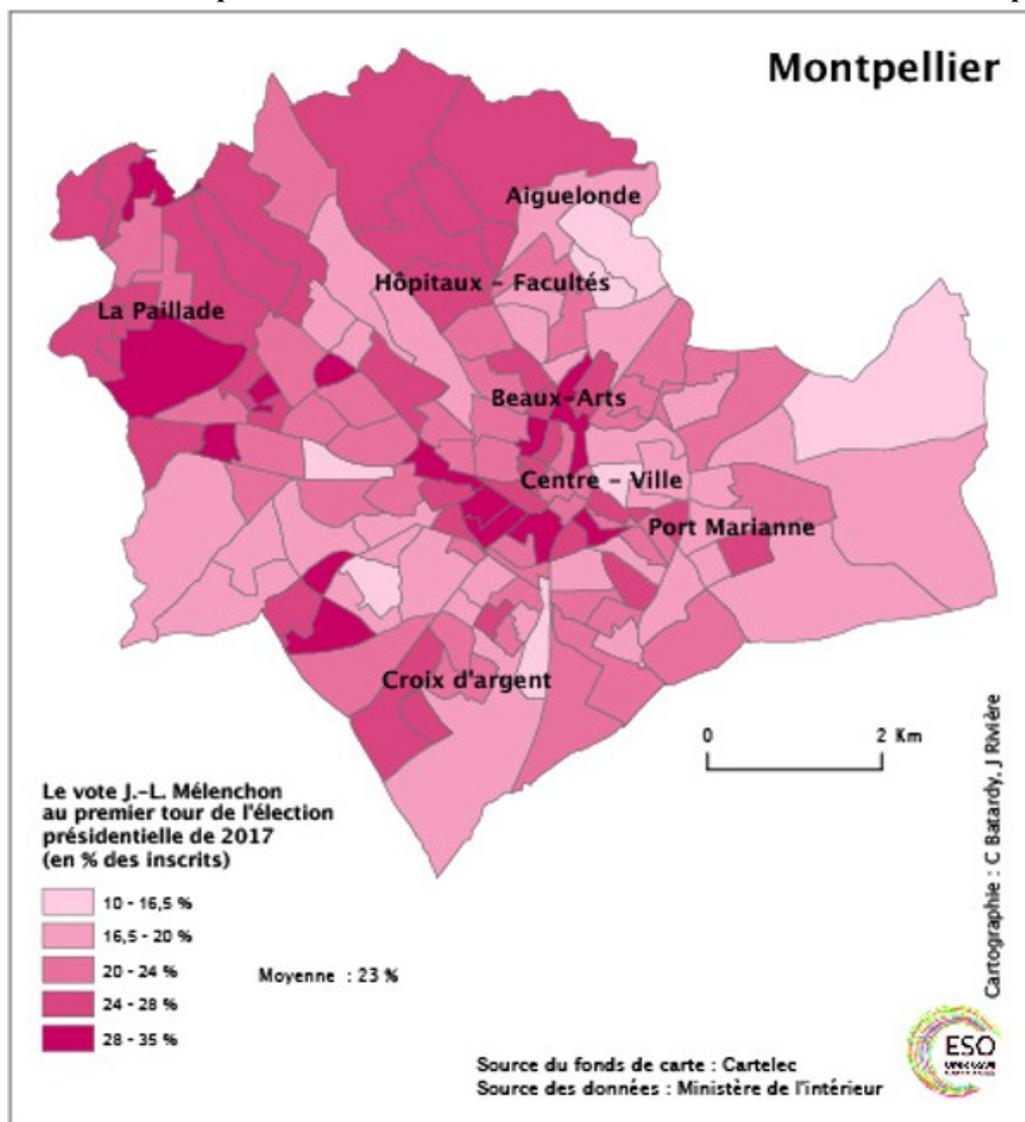
L'effondrement de l'électorat PS est particulièrement marquant. Sur l'ensemble de la ville (carte 4), le score obtenu par Benoît Hamon est quatre fois inférieur à celui qu'avait obtenu François Hollande au premier tour de 2012 (35 %), alors même que le candidat socialiste était cette fois soutenu dès le premier tour par Europe Écologie–Les Verts. Le score du bureau de vote montpelliérain où Benoît Hamon obtient son meilleur résultat en 2017 (15,6 %) reste inférieur au plus mauvais résultat qu'avait obtenu François Hollande en 2012 (21,8 %). Cette déconfiture, dont on connaît les ressorts nationaux (sanction du dernier quinquennat, défection d'une partie des responsables socialistes dont l'ancien Premier ministre), se traduit particulièrement dans les quartiers les plus populaires, qui ont accordé un nombre dérisoire de suffrages au candidat socialiste (moins de 5 % des inscrits dans plusieurs bureaux de la Paillade, par exemple). Finalement, Benoît Hamon obtient ses meilleurs résultats dans les quartiers situés au nord du centre-ville (Hôpitaux–Facultés, Beaux-Arts), où la proportion de jeunes cadres fortement diplômés est importante, ceux-là mêmes où la mobilisation lors de la primaire de la Belle Alliance populaire, organisée en janvier 2017, avait été la plus forte sur l'ensemble de la ville. Ce reflux électoral est d'autant plus net à Montpellier que le PS y avait déjà été lourdement sanctionné dès 2014 en perdant la mairie au profit d'un candidat dissident, Philippe Saurel, dans le cadre d'une quadrangulaire. Au premier tour des élections municipales, les bureaux des quartiers populaires constituaient encore les meilleurs soutiens (mais pas les plus participationnistes) du candidat officiellement investi par le Parti socialiste. Mais dès les élections départementales et régionales de 2015, c'est vers les candidats désignés par le nouveau maire de Montpellier que ces bureaux avaient massivement porté leurs suffrages, au détriment du PS, prolongeant ainsi les traditionnelles allégeances politiques soutenues par les réseaux de l'appareil municipal (Audemard, Buton et Ferran 2016).

Carte 4. Le vote pour Benoît Hamon à l'échelle des bureaux de vote montpelliérains



Tout porterait à penser que cet électorat populaire s'est reporté en grande partie vers Jean-Luc Mélenchon, dont le score double en cinq ans (15,7 % en 2012). De fait, entre 2012 et 2017, les bureaux de vote majoritairement populaires se sont ajoutés aux bureaux où Jean-Luc Mélenchon réalisait ses meilleurs résultats en 2012 (quartiers des classes moyennes et, surtout, ceux du centre-ville). La corrélation du vote Mélenchon avec la présence des ouvriers devient ainsi significative ( $r = -0,19$  en 2012 contre  $0,23$  en 2017), tout comme celle avec la présence des populations sans diplôme ( $r = -0,13$  en 2012 contre  $0,32$  en 2017). Le renversement du rapport de force au sein de la gauche est particulièrement net sur la dizaine de bureaux de vote qui forment le quartier populaire de la Paillade, au nord-ouest de la ville. En 2012, dans ce quartier, avec en moyenne 43,5 % des suffrages obtenus dès le premier tour, François Hollande réalisait des résultats trois fois plus élevés que Jean-Luc Mélenchon. En 2017, en revanche (carte 5), dans ces mêmes bureaux, ce dernier a en moyenne comptabilisé 5,5 fois plus de bulletins que Benoît Hamon. En somme, dans cet important quartier populaire, plutôt abstentionniste, l'ampleur du renversement du rapport de force entre ces deux composantes de la gauche a été deux fois plus important qu'au niveau de la ville entière. De manière grossière, la structure territoriale des votes pour la France insoumise en 2017 rappelle celle des votes pour le candidat du PS en 2012 ( $r = 0,5$ ). Or les représentants du Parti de gauche avaient obtenu lors des scrutins de 2014 et 2015 des scores très inférieurs à ceux de Jean-Luc Mélenchon en 2012, mais avec une distribution territoriale identique. L'expansion du vote en faveur de Jean-Luc Mélenchon dans les quartiers populaires constitue donc une nouveauté de ce premier tour des présidentielles.

**Carte 5. Le vote pour Jean-Luc Mélenchon à l'échelle des bureaux de vote montpelliérains**

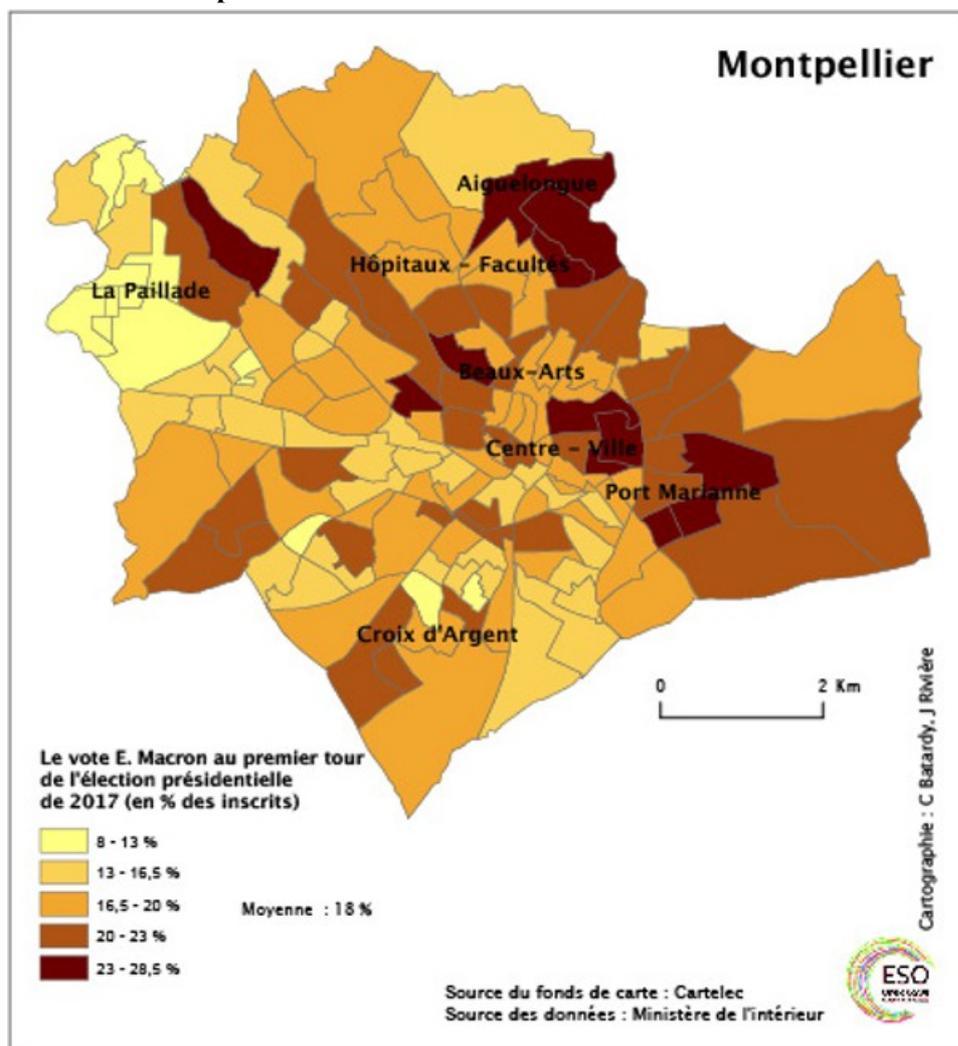


## Au centre, les dynamiques d'un mouvement composite

Le dernier enseignement a trait à la composition de l'électorat qui s'est prononcé en faveur d'Emmanuel Macron. On peut d'abord penser qu'une partie des électeurs de François Bayrou de 2012 ont été séduits par le candidat que ce dernier a décidé de soutenir. On observe, en effet, des similitudes entre leur répartition électorale ( $r = 0,76$ ). Emmanuel Macron, comme François Bayrou cinq ans plus tôt, obtient ses meilleurs résultats dans les quartiers les plus aisés de la ville, ceux du nord et de l'est, et ses moins bons scores dans les quartiers populaires de l'ouest et du sud (carte 6).

Qu'en est-il ensuite de l'éventuel transfuge vers Emmanuel Macron des électeurs Hollande de 2012 ? La corrélation négative ( $- 0,25$ ) entre le vote Hollande de 2012 et le vote Macron de 2017 constitue, pour partie, un artefact, dans la mesure où le vote en faveur de Macron a été très faible dans les espaces populaires de la ville, ceux-là mêmes qui s'étaient très massivement prononcés en faveur de l'ancien Président de la République. La corrélation a tout de même du sens : bien moins hétérogène socialement que le vote en faveur du candidat socialiste en 2012, le vote en faveur d'Emmanuel Macron gagne sans doute quelques adeptes à gauche, mais seulement au sein des territoires les plus aisés. Ce vote, très homogène d'un point de vue sociologique, apparaît de plus comme composite d'un point de vue politique. Une partie de ses nouveaux électeurs proviennent également de la droite. La corrélation entre le vote Macron et le vote Sarkozy de 2012 est très nette ( $0,72$ ). Sur le plan socio-économique, les électeurs d'Emmanuel Macron et ceux de François Fillon sont, d'ailleurs, très proches (même corrélation de  $0,74$  avec les cadres et professions intellectuels supérieures). La principale différence entre les deux candidats tient essentiellement à un recrutement beaucoup moins corrélé aux classes d'âges les plus vieilles pour Emmanuel Macron.

Carte 6. Le vote pour Emmanuel Macron à l'échelle des bureaux de vote montpelliérains



Enfin, la variable locale a sans doute aussi joué. D'une part, le maire de Montpellier, Philippe Saurel, comme certains députés socialistes de la ville, avait déclaré son soutien à Emmanuel Macron sitôt le résultat de la primaire de janvier connu. Or c'est surtout dans les bureaux aisés dans lesquelles Philippe Saurel avait obtenu ses meilleurs scores au premier tour des municipales (quartier Port Marianne), qui sont aussi ceux du canton où il a été élu pendant plusieurs mandats, qu'Emmanuel Macron enregistre ses plus hauts niveaux de voix. D'autre part, le candidat d'En marche remporte un certain succès dans les bureaux où la part de ménages nouvellement installés est la plus forte ( $r = 0,40$ ), ceux-là mêmes où la mobilisation a été importante au premier tour de cette élection, et qui, eux aussi, avaient fortement voté pour le candidat puis le maire Saurel aux élections locales.

### **Annexe 1. Quelques précisions méthodologiques**

Comme l'ensemble des articles de ce dossier thématique « Élection présidentielle : le vote des grandes villes françaises au microscope », les analyses proposées par les auteurs sont appuyées sur des cartes réalisées par Christophe Batardy (ingénieur d'études CNRS – UMR ESO) à l'échelle des bureaux de vote<sup>2</sup>. Les fonds de carte des bureaux de l'ensemble des villes au sommaire du dossier ont été produits grâce au travail d'actualisation de la base de données CARTELEC ([www.cartelec.net](http://www.cartelec.net)) mené par Céline Colange (ingénieure de recherche CNRS – UMR IDEES). En complément de ces cartes, les auteurs ont pu mobiliser une matrice des corrélations statistiques (annexe 2) entre les comportements électoraux au premier tour du scrutin présidentiel de 2017, les votes observés au premier tour de la présidentielle de 2012 (de manière à pouvoir resituer politiquement les résultats), et quelques variables socio-économiques diffusées par l'INSEE (de manière à pouvoir éclairer sociologiquement les résultats). Le problème d'inadéquation entre ces trois fonds de carte (découpage des bureaux en 2017, tracé des bureaux en 2012, périmètre des IRIS de l'INSEE en 2014) a été résolu par la ventilation de l'ensemble des données dans la maille spatiale des bureaux millésimés 2017, en s'inspirant de travaux développés dans le cadre de l'ANR CARTELEC (Beauguitte et Colange 2013)<sup>3</sup>. La production des matériaux cartographiques et statistiques a été coordonnée par Jean Rivière.

<sup>2</sup> Ces cartes sont établies en pourcentages par rapport au nombre d'électeurs inscrits (et non par rapport aux suffrages exprimés), ce qui permet de prendre pleinement en compte l'abstention, les bulletins blancs et les suffrages nuls parmi les comportements électoraux analysés.

<sup>3</sup> Cette ventilation entre couches d'information spatiale a été réalisée sous le logiciel *R* par Aliette Roux (doctorante en géographie, université de Nantes – UMR ESO) grâce au script « Reapportion data from one geography to another in *R* » développé par Joël Gombin (doctorant en science politique, université de Picardie – UMR CURAPP-ESS).

## Annexe 2. Matrice des corrélations

	Abstention	Blancs-nuls	Asselineau	Cheminade	Dupont-A.	Fillon	Hamon	Lassalle	Macron	Mélenchon	Poutou	Arthaud	Le Pen
Abstention	<b>1,00</b>	<b>0,22</b>	<b>0,34</b>	0,06	<b>-0,43</b>	<b>-0,71</b>	<b>-0,40</b>	<b>-0,26</b>	<b>-0,83</b>	<b>0,31</b>	-0,01	0,18	0,08
Blancs-nuls	<b>0,22</b>	<b>1,00</b>	<b>0,32</b>	-0,01	-0,07	<b>-0,44</b>	<b>-0,39</b>	<b>-0,18</b>	<b>-0,30</b>	0,13	0,03	<b>0,24</b>	<b>0,37</b>
Asselineau	<b>0,34</b>	<b>0,32</b>	<b>1,00</b>	0,17	-0,06	<b>-0,44</b>	<b>-0,28</b>	<b>-0,06</b>	<b>-0,41</b>	0,12	<b>0,23</b>	0,21	<b>0,27</b>
Cheminade	0,06	-0,01	0,17	<b>1,00</b>	0,05	-0,03	-0,16	-0,03	-0,05	-0,14	-0,06	0,14	0,16
Dupont-Aignan	<b>-0,43</b>	<b>-0,07</b>	-0,06	0,05	<b>1,00</b>	0,20	-0,14	<b>0,37</b>	<b>0,26</b>	<b>-0,41</b>	-0,05	-0,11	<b>0,44</b>
Fillon	<b>-0,71</b>	<b>-0,44</b>	<b>-0,44</b>	-0,03	0,20	<b>1,00</b>	<b>0,30</b>	<b>0,26</b>	<b>0,73</b>	<b>-0,61</b>	-0,14	<b>-0,28</b>	<b>-0,33</b>
Hamon	<b>-0,40</b>	<b>-0,39</b>	<b>-0,28</b>	-0,16	-0,14	<b>0,30</b>	<b>1,00</b>	-0,04	<b>0,40</b>	0,12	0,08	-0,17	<b>-0,59</b>
Lassalle	<b>-0,26</b>	-0,18	-0,06	-0,03	<b>0,37</b>	<b>0,26</b>	-0,04	<b>1,00</b>	0,19	<b>-0,43</b>	-0,01	-0,21	<b>0,23</b>
Macron	<b>-0,83</b>	<b>-0,30</b>	<b>-0,41</b>	-0,05	<b>0,26</b>	<b>0,73</b>	<b>0,40</b>	0,19	<b>1,00</b>	<b>-0,45</b>	-0,14	<b>-0,25</b>	<b>-0,36</b>
Mélenchon	<b>0,31</b>	0,13	0,12	-0,14	<b>-0,41</b>	<b>-0,61</b>	0,12	<b>-0,43</b>	<b>-0,45</b>	<b>1,00</b>	0,22	0,15	<b>-0,27</b>
Poutou	-0,01	0,03	<b>0,23</b>	-0,06	-0,05	-0,14	0,08	-0,01	-0,14	0,22	<b>1,00</b>	-0,09	0,00
Arthaud	0,18	<b>0,24</b>	0,21	0,14	-0,11	<b>-0,28</b>	-0,17	-0,21	<b>-0,25</b>	0,15	-0,09	<b>1,00</b>	0,19
Le Pen	0,08	<b>0,37</b>	<b>0,27</b>	0,16	<b>0,44</b>	<b>-0,33</b>	<b>-0,59</b>	<b>0,23</b>	<b>-0,36</b>	<b>-0,27</b>	0,00	0,19	<b>1,00</b>
Abstention 2012	<b>0,83</b>	0,20	<b>0,27</b>	0,02	<b>-0,43</b>	<b>-0,60</b>	<b>-0,24</b>	<b>-0,30</b>	<b>-0,70</b>	<b>0,33</b>	0,04	0,18	0,00
Blancs-nuls 2012	0,21	<b>0,44</b>	<b>0,28</b>	-0,01	0,02	<b>-0,28</b>	<b>-0,35</b>	-0,03	<b>-0,30</b>	0,02	-0,05	0,09	<b>0,36</b>
Arthaud 2012	0,17	0,22	0,17	-0,01	-0,06	-0,21	-0,20	0,02	<b>-0,22</b>	-0,02	-0,01	<b>0,33</b>	<b>0,28</b>
Bayrou 2012	<b>-0,73</b>	<b>-0,34</b>	<b>-0,34</b>	-0,08	<b>0,41</b>	<b>0,66</b>	<b>0,36</b>	<b>0,31</b>	<b>0,76</b>	<b>-0,45</b>	-0,13	-0,16	-0,17
Cheminade 2012	0,03	0,10	0,08	-0,07	0,05	0,00	0,07	0,00	-0,03	-0,03	0,09	-0,13	-0,05
Dupont-Aignan 2012	<b>-0,33</b>	0,02	0,09	0,00	<b>0,41</b>	0,14	-0,04	<b>0,26</b>	<b>0,23</b>	<b>-0,23</b>	0,02	0,09	<b>0,23</b>
Hollande 2012	<b>0,35</b>	<b>0,34</b>	<b>0,31</b>	-0,02	<b>-0,36</b>	<b>-0,51</b>	-0,03	<b>-0,36</b>	<b>-0,25</b>	<b>0,50</b>	0,05	0,14	-0,15
July 2012	<b>-0,40</b>	<b>-0,46</b>	<b>-0,43</b>	-0,06	-0,14	<b>0,43</b>	<b>0,63</b>	<b>0,30</b>	<b>0,44</b>	0,14	0,14	<b>-0,28</b>	<b>-0,64</b>
Le Pen 2012	0,09	<b>0,39</b>	<b>0,28</b>	0,12	<b>0,42</b>	<b>-0,35</b>	<b>-0,60</b>	0,21	<b>-0,34</b>	-0,21	-0,01	<b>0,24</b>	<b>0,93</b>
Mélenchon 2012	0,08	-0,15	-0,17	-0,08	<b>-0,35</b>	-0,19	<b>0,39</b>	<b>-0,25</b>	-0,10	<b>0,63</b>	0,22	-0,06	<b>-0,47</b>
Poutou 2012	-0,07	-0,09	0,03	-0,03	0,00	0,02	0,14	<b>0,24</b>	-0,02	0,04	0,02	0,06	-0,01
Sarkozy 2012	<b>-0,70</b>	<b>-0,43</b>	<b>-0,38</b>	0,00	<b>0,34</b>	<b>0,89</b>	<b>0,23</b>	<b>0,34</b>	<b>0,71</b>	<b>-0,64</b>	-0,15	<b>-0,30</b>	<b>-0,18</b>
% 18-24 ans	-0,01	-0,20	-0,09	-0,06	<b>-0,32</b>	0,11	<b>0,48</b>	-0,13	0,17	0,19	0,07	-0,13	<b>-0,59</b>
% 25-39 ans	-0,05	0,10	-0,04	-0,04	0,06	<b>-0,26</b>	0,09	-0,11	0,09	<b>0,22</b>	-0,01	-0,06	0,03
% 40-54 ans	0,20	<b>0,30</b>	0,16	0,06	0,20	<b>-0,33</b>	<b>-0,53</b>	0,03	<b>-0,33</b>	-0,01	-0,01	0,16	<b>0,58</b>
% 55-64 ans	0,00	<b>0,26</b>	0,08	0,13	<b>0,22</b>	0,01	<b>-0,46</b>	0,10	-0,15	<b>-0,24</b>	0,00	0,04	<b>0,49</b>
% 65-79 ans	-0,03	<b>0,22</b>	0,07	0,07	0,20	0,18	<b>-0,35</b>	0,17	-0,10	<b>-0,33</b>	-0,11	0,18	<b>0,36</b>
% 80 ans ou plus	-0,14	<b>0,07</b>	-0,03	-0,04	<b>0,23</b>	<b>0,35</b>	<b>-0,09</b>	<b>0,28</b>	0,05	<b>-0,38</b>	-0,09	0,06	0,14
% Sans diplôme	<b>0,74</b>	<b>0,46</b>	<b>0,39</b>	0,03	<b>-0,32</b>	<b>-0,68</b>	<b>-0,49</b>	<b>-0,28</b>	<b>-0,69</b>	<b>0,32</b>	0,06	<b>0,25</b>	<b>0,26</b>
% CEP	0,13	0,14	0,19	0,00	0,18	-0,14	<b>-0,31</b>	0,21	<b>-0,31</b>	-0,13	0,01	0,18	<b>0,47</b>
% BEPC	0,08	<b>0,07</b>	0,18	0,19	<b>0,31</b>	-0,15	<b>-0,40</b>	0,13	-0,22	-0,17	0,02	0,19	<b>0,54</b>
% CAP-BEP	<b>0,25</b>	<b>0,38</b>	<b>0,30</b>	0,08	<b>0,23</b>	<b>-0,52</b>	<b>-0,51</b>	0,11	<b>-0,50</b>	0,11	0,12	0,20	<b>0,73</b>
% Bac	<b>-0,34</b>	-0,22	-0,18	0,02	<b>0,45</b>	0,14	0,04	<b>0,23</b>	<b>0,25</b>	-0,16	-0,09	-0,05	0,19
% Bac + 2	<b>-0,69</b>	<b>-0,34</b>	<b>-0,32</b>	-0,10	<b>0,31</b>	<b>0,59</b>	<b>0,47</b>	<b>0,24</b>	<b>0,68</b>	<b>-0,25</b>	-0,08	<b>-0,23</b>	<b>-0,30</b>
% Bac + 3 et plus	<b>-0,57</b>	<b>-0,47</b>	<b>-0,42</b>	-0,05	-0,04	<b>0,70</b>	<b>0,63</b>	0,06	<b>0,69</b>	-0,20	-0,05	<b>-0,30</b>	<b>-0,64</b>
% Agric., Arti.-comm., Chefs entr.	-0,19	-0,15	-0,15	0,00	0,12	<b>0,23</b>	-0,10	0,14	0,10	-0,15	0,02	-0,05	0,11
% CPIS	<b>-0,69</b>	<b>-0,41</b>	<b>-0,42</b>	-0,03	0,12	<b>0,74</b>	<b>0,52</b>	0,14	<b>0,74</b>	<b>-0,32</b>	-0,09	<b>-0,28</b>	<b>-0,44</b>
% Prof. Inter.	<b>-0,68</b>	-0,22	<b>-0,24</b>	0,00	<b>0,56</b>	<b>0,48</b>	0,10	<b>0,34</b>	<b>0,55</b>	<b>-0,39</b>	-0,14	-0,12	0,18
% Employés	-0,16	0,14	0,09	0,05	<b>0,53</b>	-0,15	<b>-0,42</b>	<b>0,29</b>	-0,09	-0,20	0,00	0,11	<b>0,75</b>
% Ouvriers	<b>0,60</b>	<b>0,44</b>	<b>0,40</b>	0,03	-0,07	<b>-0,69</b>	<b>-0,58</b>	-0,11	<b>-0,70</b>	<b>0,23</b>	0,02	<b>0,30</b>	<b>0,57</b>
% Chômeurs	<b>0,64</b>	0,19	0,18	-0,08	<b>-0,38</b>	<b>-0,60</b>	-0,18	<b>-0,25</b>	<b>-0,60</b>	<b>0,47</b>	0,16	0,08	0,03
% Étudiants, stagiaires	-0,08	<b>-0,23</b>	-0,11	-0,06	<b>-0,28</b>	<b>0,23</b>	<b>0,49</b>	-0,08	<b>0,23</b>	0,09	0,05	-0,12	<b>-0,60</b>
% Préretraités et retraités	-0,09	0,14	0,07	0,13	<b>0,36</b>	0,09	<b>-0,43</b>	<b>0,24</b>	-0,07	<b>-0,34</b>	-0,05	0,09	<b>0,52</b>
% Autres inactifs	<b>0,73</b>	<b>0,42</b>	<b>0,35</b>	0,07	<b>-0,30</b>	<b>-0,66</b>	<b>-0,47</b>	<b>-0,32</b>	<b>-0,67</b>	<b>0,32</b>	0,03	<b>0,23</b>	<b>0,24</b>
% Salariés stables (fonct., CDI)	-0,02	<b>0,31</b>	0,20	0,13	<b>0,52</b>	<b>-0,27</b>	<b>-0,49</b>	<b>0,27</b>	-0,19	<b>-0,22</b>	-0,05	0,19	<b>0,80</b>
% Salariés précaires (CDD, intérim...)	<b>0,22</b>	-0,14	0,01	-0,08	<b>-0,53</b>	-0,06	<b>0,41</b>	<b>-0,29</b>	-0,03	<b>0,35</b>	0,07	-0,04	<b>-0,63</b>
% Indépendants, employeurs	<b>-0,28</b>	<b>-0,38</b>	<b>-0,37</b>	-0,12	<b>-0,23</b>	<b>0,59</b>	<b>0,34</b>	-0,10	<b>0,39</b>	-0,08	-0,01	<b>-0,28</b>	<b>-0,60</b>
% la moins 2 ans	<b>-0,28</b>	<b>-0,37</b>	<b>-0,28</b>	-0,10	-0,11	<b>0,31</b>	<b>0,59</b>	0,00	<b>0,40</b>	0,10	0,04	<b>-0,26</b>	<b>-0,62</b>
% la 2-4 ans	<b>-0,32</b>	-0,11	-0,11	-0,04	0,14	0,08	<b>0,35</b>	-0,01	<b>0,36</b>	-0,01	-0,11	-0,09	-0,11
% la 5-9 ans	0,20	<b>0,31</b>	0,16	0,09	0,05	<b>-0,37</b>	<b>-0,38</b>	-0,10	<b>-0,30</b>	0,06	-0,03	<b>0,27</b>	<b>0,48</b>
% la + 10 ans	<b>0,32</b>	<b>0,24</b>	0,22	0,07	-0,02	<b>-0,16</b>	<b>-0,51</b>	0,04	<b>-0,40</b>	-0,09	0,04	0,16	<b>0,36</b>
% Propriétaires	<b>-0,41</b>	-0,13	-0,11	0,08	<b>0,37</b>	<b>0,47</b>	-0,11	<b>0,33</b>	<b>0,29</b>	<b>-0,44</b>	-0,11	-0,03	0,19
% Locataires du parc privé	-0,18	<b>-0,49</b>	<b>-0,23</b>	-0,09	-0,15	<b>0,31</b>	<b>0,59</b>	-0,02	<b>0,31</b>	0,12	0,01	-0,21	<b>-0,67</b>
% Locataires du parc HLM	<b>0,46</b>	<b>0,55</b>	<b>0,29</b>	0,03	-0,13	<b>-0,63</b>	<b>-0,46</b>	<b>-0,22</b>	<b>-0,49</b>	0,22	0,06	0,22	<b>0,48</b>
% Logés gratuitement	-0,21	<b>-0,38</b>	-0,21	-0,14	-0,05	<b>0,47</b>	<b>0,40</b>	0,07	<b>0,30</b>	-0,17	0,06	<b>-0,24</b>	<b>-0,47</b>

Les valeurs en gras sont différentes de 0 à un niveau de signification alpha=0,01

## Bibliographie

- Audemard, J., Buton, F., et Ferran, N. 2016. « (Dé)mobilisations d'entre-deux-tours. Analyser les élections locales montpelliéraines à l'échelle du bureau de vote », *Pôle Sud*, vol. 2016/1, n° 44, p. 73-95.
- Beauguitte, L. et Colange, C. 2013. *Analyser les comportements électoraux à l'échelle du bureau de vote*, mémoire scientifique de l'ANR CARTELEC. Disponible en ligne à l'URL suivant : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00839899/document>.
- Sawicki, F. 2017. « Le vote des grandes villes, révélateur des clivages socio-politiques », *Alternatives économiques*, 28 avril. Disponible en ligne à l'URL suivant : [www.alternatives-economiques.fr/vote-grandes-villes-clivages/00078538](http://www.alternatives-economiques.fr/vote-grandes-villes-clivages/00078538).

Docteur en science politique, **Julien Audemard** est chercheur associé au CEPPEL (Centre d'études politiques de l'Europe latine ; UMR CNRS 5112, université de Montpellier). Ses recherches portent sur la politisation des relations interpersonnelles et sur l'analyse contextuelle des votes. Il a soutenu, en 2013, une thèse de doctorat intitulée « Influences interpersonnelles : comment le contexte structure les opinions et les votes » dans laquelle il met en œuvre la technique du *snowball sampling* afin d'identifier des réseaux interpersonnels et de déterminer leur structure et leur

composition sociale et politique. Il a depuis travaillé sur l'analyse des votes, notamment au sein de la ville de Montpellier.

Il a notamment publié « De quoi le contexte est-il le nom ? Critique de l'usage de la notion de contexte en sociologie électorale » (*Revue française de science politique*, vol. 67, n° 2, 2017) et coordonné, avec David Gouard, un numéro spécial de la revue *Pôle Sud* consacré aux études électorales réalisées à l'échelle du bureau de vote (« Le bureau de vote en question(s) », *Pôle Sud*, vol. 2016/1, n° 44, 2016).

**François Buton** est directeur de recherche au CNRS (au CEPEL [Centre d'études politiques de l'Europe latine], université de Montpellier, UMR 5112). Spécialiste de socio-histoire de l'État, il a travaillé récemment sur la surveillance épidémiologique au XX<sup>e</sup> siècle comme savoir de gouvernement. Il développe aussi une approche sociologique du fait guerrier et des combattants, à partir du cas des conscrits de la guerre d'Algérie, dans le cadre d'un collectif dédié à l'ordinaire de la guerre. D'autres travaux portent sur les rapports ordinaires au politique et la participation électorale, ainsi que sur l'histoire des sciences sociales.

Parmi ses dernières publications : *L'Ordinaire du politique. Enquête sur les rapports profanes au politique* (co-direction avec Patrick Lehingue, Nicolas Mariot et Sabine Rozier ; Lille, Presses universitaires du Septentrion, 2016) ; « De la santé pour tous à la sécurité de tous ? Logiques scientifiques et politiques de la surveillance épidémiologique », *Agone* (n° 58, 2016, p. 151-168) ; et, avec Frédéric Lebaron et Nicolas Mariot, « Les docteurs en science politique croient-ils en leur titre ? Une cartographie dynamique de l'espace des docteurs en science politique des années 2000 », *Revue française de science politique* (vol. 67, n° 1, 2017, p. 145-160).

**David Gouard** est docteur en science politique, PRCE à l'université de Montpellier et membre du CEPEL (Centre d'études politiques de l'Europe latine ; UMR CNRS 5112). Ses recherches portent sur les comportements électoraux et la politisation. Il travaille actuellement sur les primaires à l'élection présidentielle et sur la participation électorale des électeurs « communautaires » en France.

Il a notamment publié *La Banlieue rouge. Ceux qui restent et ce qui change* (Lormont, Le Bord de l'eau, janvier 2014) et « La vieillesse n'est qu'un mot. Le vieillissement des électeurs communistes à l'épreuve des vicissitudes du communisme municipal », *Lien social et politiques* (n° 79, septembre 2017, à paraître).

#### **Pour citer cet article :**

Julien Audemard, François Buton et David Gouard, « Montpellier, nouvelle donne à gauche ? », *Métropolitiques*, 3 mai 2017. URL : <http://www.metropolitiques.eu/Montpellier-nouvelle-donne-a.html>.